

Tenue de la session 2015 du Conseil des Ministres

Le 10 juillet 2015, s'est tenu à *SOLUXE Hôtel*, à Niamey au Niger, le Conseil des Ministres en charge des Aires Protégées et des Parcs Nationaux des Etats Membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine concernés par le Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente, sous la présidence de Monsieur **Adamou CHAÏFOU**, Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable du Niger.

La session du Conseil des Ministres fait suite à la réunion du Comité Technique de Suivi du Programme PAPE, tenue du 25 au 27 mars 2015 à Ouagadougou au Burkina Faso.

Ont pris part au Conseil:

- **République du Benin:** Monsieur **Théophile C. WOROU**, Ministre de l'Environnement chargé de la Gestion du Changement Climatique, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières de la **République du Bénin**;
- **République du Niger:** Monsieur **Adamou CHAÏFOU**, Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable de la **République du Niger**;
- **Burkina Faso:** Monsieur **Mohamed AG-LITNI**, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du **Burkina Faso**;
- **République du Togo :** Monsieur **Adignon TOKORO**, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières de la **République togolaise**;
- Monsieur **Ibrahima DIEME**, Commissaire chargé du Département de la Sécurité Alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement;
- Monsieur **Jean-Jacques QUAIRIAT**, Chargé d'Affaires, représentant le Chef de Délégation de l'Union Européenne au Niger;
- Monsieur **Pascal KARORERO**, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement au Burkina Faso;
- Madame **Rosine Sori COULIBALY**, Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies, Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement au Bénin;
- Monsieur **Fodé NDIAYE**, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement au Niger;
- Madame **Khardiata LO NDIAYE**, Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies, Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement au Togo;
- Monsieur **Aimé Joseph NIANOGO**, Directeur Régional du Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature;
- Monsieur **Alfred Koffi ALLOGNINOUWA**, Directeur Exécutif de la Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSOA).

Les Ministres ont pris connaissance des progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre des recommandations de la session du Conseil des Ministres de 2014, de l'évaluation à mi-parcours du programme PAPE et de l'état d'avancement des activités des trois composantes et des autres initiatives connexes en lien avec la conservation de la biodiversité du complexe WAPO et ont exprimé leur satisfaction.

Ils ont

- examiné et adopté le rapport de la réunion du Comité Technique de Suivi dudit Programme, tenue du 25 au 27 mars 2015 à Ouagadougou au Burkina Faso;
- donné quitus pour la mise en œuvre des plans de travail annuels 2015-2016 et du devis programme de croisière N°4, tout en attirant l'attention des structures de gestion au niveau régional et national sur l'atteinte des résultats;
- attiré l'attention des institutions régionales et nationales sur l'impérieuse nécessité d'achever les chantiers entamés lors de la première phase, suite aux constats de l'état inachevé, voire à l'abandon de certains chantiers au niveau dudit complexe et des conséquences négatives que cela pourrait engendrer;
- exhorté à la réalisation effective des ouvrages de franchissement sur la Mékrou et la Pendjari, prévue au titre de la seconde phase de la composante 2 du Programme.

A cet effet, le Conseil des Ministres a demandé au PNUD de procéder à une révision de la convention de contribution de la phase 2 de la composante 2 du PAPE pour y inclure l'achèvement des infrastructures initiées au cours de la phase 1 mais non achevées au 19 décembre 2014.

Concernant la lutte anti braconnage, les Ministres ont salué les initiatives entreprises contre la criminalité environnementale. Ils ont:

- constaté les faibles résultats obtenus face à la recrudescence du braconnage et les autres formes d'exploitation illicite des ressources au niveau du complexe WAPO;
- exhorté les parties prenantes d'envisager dans les meilleurs délais une mobilisation de moyens financiers additionnels pour le renforcement des actions de lutte anti-braconnage.

En ce qui concerne l'Accord quadripartite, les Ministres ont exprimé leur satisfaction tout en exhortant la Commission de l'UEMOA à prendre les dispositions idoines en vue de son adoption lors de la prochaine session du Conseil des Ministres.

Analysant avec satisfaction les avancées sur le dossier relatif à la proposition d'inscription du complexe WAP sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'adoption de la Loi portant constitution du parc national d'Arly, les Ministres ont exhorté les parties concernées à finaliser ledit dossier en tenant compte des délais et des procédures prescrits en la matière.

S'agissant des mécanismes de financement durable des aires protégées, les Ministres ont pris connaissance de l'initiative concernant la Fondation des Savanes Ouest Africaine (FSOA) et invité le Burkina Faso, le Niger et le Togo à formaliser leur adhésion comme le prévoit les statuts et envisager les conditions d'intégration du Togo à cette initiative.

Les Ministres ont réaffirmé leur gratitude aux partenaires techniques et financiers et manifesté leur reconnaissance à l'Union Européenne, au PNUD et à l'UEMOA pour la mise en œuvre du programme PAPE.

Ils l'ont invitée à prendre en compte, en temps opportun la requête de mobilisation des imprévus de la convention de financement en vue du renforcement des actions en cours et de l'interphase à venir entre la fin du PAPE et l'avènement d'un autre programme éventuel, pour consolider les acquis au niveau du complexe WAPO.

Les Ministres ont pris connaissance des négociations en cours dans le cadre du Programme Indicatif Régional (PIR) 11^{ème} FED de l'Union Européenne et exhorté les acteurs concernés à une prise en compte du complexe WAPO et les encourage pour cette coopération fructueuse.

Ils ont félicité le Président de la Commission de l'UEMOA pour son engagement en faveur de la préservation durable de la riche diversité biologique régionale.

Les Ministres ont enfin, réaffirmé leur engagement à ne ménager aucun effort, afin que la volonté politique de leurs Chefs d'Etat respectifs de faire du complexe WAPO un espace communautaire de conservation de la biodiversité et d'intégration régionale, soit une réalité, conformément à la Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement de l'Union.

A l'issue des échanges, le Conseil des Ministres a formulé les recommandations suivantes:

A l'endroit de l'UEMOA et des Etats

- mettre à la disposition des équipes de gestion des aires protégées dans le cadre de la mise en œuvre du PAPE et des actions des Etats, des moyens financiers additionnels en plus de ceux déjà prévus pour le renforcement de la lutte anti-braconnage au niveau régional;
- poursuivre les efforts engagés en vue de l'opérationnalisation des différents mécanismes de financement existants et innovants, en vue du financement durable des aires protégées du WAPO.

A l'endroit des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO

- accélérer le processus de mise en œuvre du plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durables des écosystèmes forestiers de l'Afrique de l'Ouest, notamment les domaines prioritaires relatifs à « *la Conservation de la Diversité Biologique* » et « *la Valorisation des biens et services des écosystèmes pour une sécurité alimentaire, une stabilité économique et une durabilité écologique* » ;
- organiser une rencontre sous régionale des Directeurs des Aires Protégées des 15 Etats membres de la CEDEAO, pour le partage des bonnes pratiques de gestion durable des Aires Protégées du Complexe WAPO au niveau de la sous-région.

A l'endroit des Etats Membres

- Analyser les possibilités d'adhésion à la Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSOA) conformément à ses statuts, en vue de leur intégration à ses organes de gouvernance, dans le cadre du financement durable du complexe WAPO, avec l'appui du PAPE et des partenaires techniques et financiers.

A l'endroit de l'UE

- entrevoir les possibilités de prolongation du délai d'exécution du PAPE de la composante 2 afin de permettre la réalisation des investissements engagés, dans le respect de l'enveloppe financière initiale.

A l'endroit du PNUD

- envisager toute initiative pour achever les travaux d'infrastructures de la Phase 1 de la composante 2 dans les meilleurs délais;
- élaborer un planning de réalisation effective et réaliste des ouvrages (étude de faisabilité et réception des ouvrages) ;
- proposer des alternatives en tenant compte des différentes contraintes éventuelles (durée du projet, délais de passation des marchés, inaccessibilité des sites en temps d'hivernage, etc.).

A l'endroit de la CEDEAO, l'UEMOA et l'UE

- poursuivre le processus de réflexion de l'intégration du complexe Oti-Kéran-Mandouri (OKM) dans le cadre du PIR 11ème FED, en vue de son intégration effective au processus de gestion du complexe WAPO ;
- poursuivre le processus de réflexion participatif en cours sur l'après programme PAPE en vue de l'adoption des grandes lignes du financement des actions du WAPO, dans le cadre du PIR 11e FED ;
- envisager un appui au Burkina Faso pour la recherche de solution durable à la problématique de l'enclave de Madjoari.

Les Ministres ont exprimé à nouveau leur satisfaction sur les résultats de la session et ont félicité la Commission de l'UEMOA, les partenaires techniques et financiers, en particulier l'Union Européenne, pour cette initiative contribuant à la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques pour un développement durable en Afrique de l'Ouest.

A la fin des travaux, les Ministres ont exprimé leur profonde gratitude et leurs remerciements à Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger, au Gouvernement et au peuple nigériens pour l'accueil fraternel et la bienveillante attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour.

Visite de terrain

Le session du CM de 2014 avait retenu le principe de l'organisation d'une visite des Ministres en charge des aires protégées des Etats membres bénéficiaires du PAPE, au cours de la session de 2015, dans la zone d'intervention du programme.

Comme activité de la session du CM 2015, l'organisation d'une visite conjointe des réalisations, par les Ministres en charge des aires protégées concernées par le programme, devait leur permettre d'apprécier le niveau d'exécution et l'état des infrastructures réalisées par le programme PAPE dans le secteur W du Niger, de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W (RBTW).

Les sites retenus (cf. fiches descriptives en Annexe du Rapport)) pour la visite sont :

- l'ouvrage du point d'eau et passage de Libatchek ;
- le point d'eau aménagé de Moussa Kwara ;
- le point d'eau aménagé de Nyafarou et ;
- la piste régionale.

Ont pris part à cette visite, les Ministres, les Directeurs de Cabinet représentant les Etats Membres de l'UEMOA (le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo), les représentants de la Commission de l'UEMOA et les partenaires techniques et financiers ainsi que plusieurs responsables des institutions invitées à cet effet.

A l'issue de la visite plusieurs constats relatifs l'importance des investissements, la pertinence des réalisations et la qualité de certaines réalisations ont été faits, par les Ministres.

Les Ministres ont par ailleurs relevé le non achèvement du chantier de la piste régionale devant relier la Tapoa au Point Triple à partir de la piste Mékrou directe. Une recommandation à l'endroit de toutes les parties concernées, relative aux dispositions à prendre en vue de l'achèvement de l'ensemble des chantiers non achevés et à l'abandon a été prise.

Certains participants au Conseil des Ministres ont mis à profit leur séjour pour visiter la zone girafe.